

2016

mars | avril

SUR LE

PONT

46

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

Ville de Pont
Claix

ACTUALITÉS > JOURNÉES PETITE ENFANCE, DES COLLÉGIENS JOURNALISTES EN HERBE...

AGENDA > SORTIES, ANIMATIONS... VIE ASSOCIATIVE > DO HIT RADIO, SALON DES COLLECTIONS



PLU
UN NOUVEL
ÉLAN POUR
LA VILLE

HABITAT
ENVIRONNEMENT
TRANSPORT
ÉCONOMIE

DOSSIER

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

La Chambre régionale des comptes a contrôlé les comptes de la ville sur l'exercice 2008-2013

EDITORIAL



CHRISTOPHE FERRARI
MAIRE DE PONT DE CLAIX
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

Le rapport de gestion de la chambre régionale des comptes (CRC) pour les années 2008 à 2013 a été rendu public au conseil municipal du 17 décembre dernier. La chambre régionale des comptes exerce ces contrôles via des magistrats. Ce rapport est public. Il est disponible sur le site internet de la ville. Quels en sont les éléments majeurs ?

Globalement la CRC rend un rapport positif sur la gestion des finances communales entre 2008 et 2013 en saluant notamment une capacité d'autofinancement en augmentation, une bonne maîtrise des rémunérations du personnel, un début de désendettement ou encore une politique de cession du patrimoine pertinente.

Des recommandations ont-elles été émises ?

Oui. Deux recommandations purement techniques ont été faites qui ont vu ou vont trouver une issue. Une recommandation également liée à notre mode de conventionnement avec deux associations sportives a trouvé sa solution au conseil du 17 décembre où nous avons suivi l'avis de la CRC. Enfin, la 4^e et dernière recommandation est une invitation à continuer à améliorer la situation financière ce qui, malgré les difficultés liées au désengagement de l'Etat, est le cas aujourd'hui.

Les débats n'ont pourtant semble-t-il pas permis de convaincre tout le monde...

L'essentiel pour nous est de bien gérer l'argent du contribuable en offrant des services publics toujours plus pertinents mais en ayant toujours en tête la réalité de la situation financière. Je rappelle que certains avaient même évoqué lors des dernières élections de 2014 que la ville était sous tutelle... nous voyons au travers de ce rapport que ce n'était que du mensonge. Depuis des années, c'est vrai, une partie des élus - particulièrement du groupe Front de Gauche - s'acharne sur la gestion de l'équipe municipale préférant la polémique, les inexactitudes et les grands discours à l'analyse sereine et au travail concret pour nos concitoyens. Et - peut-être naïvement - je pensais que le débat sur le rapport de la CRC permettrait à chacun de considérer les choses de manière plus impartiale et de reconnaître - peut-être - que certains s'étaient trompés. Ce n'est visiblement pas le cas. Je le regrette profondément mais cela n'empêchera bien sûr pas la majorité que je conduis de poursuivre son travail pour les Pontoises et les Pontois. Les résultats de l'exécution du budget 2015 seront bientôt rendus public. Ils confirmeront encore une fois la gestion saine de l'argent public dans notre commune.

SUR LE
PONT #46
journal d'information municipale

EN COUVERTURE

PLU : un nouvel élan pour la ville

Directeur de publication
Christophe Ferrari
Directeur de la communication
Philippe Serre
Rédaction, illustrations et photos
Service communication,
S. Bellenger, C. Caire, O. Latour,
F. Maurice-Laforge
Crédits photos
Didier Barbe | Services municipaux |
Josiane Morel
Impression (6000 exemplaires)
Grafic - Fontaine 04 76 48 53 99

 [www.ville-pontdeclaix.fr
/mairie/panel/recueil-des-actes-administratifs](http://www.ville-pontdeclaix.fr/mairie/panel/recueil-des-actes-administratifs)

3/₁₅

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon
de l'action municipale*

16/₁₉

DOSSIER

*Le Plan Local
d'Urbanisme (PLU)*

20/₂₁

ZOOM SUR

Les Ateliers Marianne

22/₂₃

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des clubs
et des associations pontoises*

24/₂₅

AGENDA

*Tous les rendez-vous festifs,
institutionnels, culturels...*

Des communes solidaires

Depuis la loi ALUR du 26 mars 2014, l'État laisse aux communes appartenant à une intercommunalité de 10 000 habitants et plus le soin d'instruire les demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol (permis de construire, déclaration de travaux, etc.)

À la demande de la Métropole, la Ville s'est portée volontaire pour que son service urbanisme prenne en charge l'instruction du droit des sols des communes de Jarrie, Champagnier, Champ sur Drac et Montchaboud, qui font partie des 32 communes du territoire de Grenoble-Alpes Métropole concernées par la nouvelle législation. Dans le cadre de cette charge nouvelle pour Pont de Claix, la Métropole soutiendra financièrement le coût du service rendu en participant notamment à concurrence de 50% à la rémunération globale de l'agent municipal chargé des dossiers. La loi permet ainsi de nouvelles formes de collaboration pour permettre de relever les défis de transformation et de rationalisation du fonctionnement des services publics.

Pont de Claix et Champagnier vont plus loin !

C'est dans ce contexte que les communes de Champagnier et de Pont de Claix ont souhaité aussi engager

une coordination soutenue dans une logique d'enrichissement mutuel des deux services publics communaux. C'est pourquoi les deux maires, Françoise Cloteau pour Champagnier et Christophe Ferrari pour Pont de Claix ont choisi de proposer à leurs conseils municipaux d'engager ces logiques de partage dans deux domaines clés des politiques publiques : les loisirs et la culture. En conséquence, comme pour ses propres habitants, la Ville de Pont de Claix fait bénéficier à la population de Champagnier des tarifs privilégiés pour l'accès au centre aquatique Flotibulle (-30% à -50%) ainsi que pour la programmation culturelle (-20%). En retour, les élus de Champagnier ont décidé de compenser le différentiel de tarification afin de favoriser l'utilisation de ces services publics à tous les Champagnards. Une manière de décloisonner les frontières entre communes voisines et d'élargir l'accès à des équipements de qualité.

CENTRE VILLE

Ville et commerçants en lien

Depuis 2013, la Ville diffuse auprès des commerçants une lettre d'information afin de les tenir au courant des initiatives locales et des travaux ponctuels susceptibles de perturber un temps les déplacements sur la zone. Des réunions régulières sont aussi organisées à la Maison pour l'Emploi sous la houlette de David Hissette, adjoint au maire en charge des finances et du développement économique, et de Jérôme Brocard, conseiller municipal délégué aux relations avec les commerçants. La dernière en date a eu lieu le 1^{er} mars, l'occasion d'une présentation par les services de la Métro de l'important chantier qui aura lieu cet été sur la place du 8 mai 1945. Les dates exactes de remplacement d'un gros collecteur d'eaux usées vont être définies de manière à minimiser l'impact sur la vie du secteur. L'avis de tous va être recueilli et transmis à Grenoble-Alpes Métropole.



David Hissette a indiqué qu'il souhaitait élargir les rencontres avec les commerçants de toute la ville

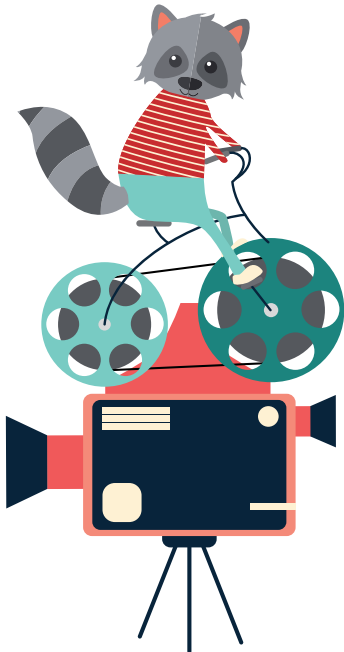


Salle comble à l'Amphithéâtre pour la prestation de Nora Hamzawi. La jeune humoriste, également chroniqueuse sur France Inter et scénariste pour « Scènes de ménage » et « En famille », a assuré le show devant de nombreux spectateurs. Entre jeux de mots, névroses et mauvais jeu de mots, Nora a su faire rire son public.

Les journées de la Petite Enfance 2016

Cette année, les journées consacrées à la Petite Enfance se dérouleront autour du thème de l'Ombre et de la Lumière. Les professionnelles du secteur ont concocté un programme plein de découvertes pour les tout-petits et leurs parents.

Du 19 mars au 9 avril, la Ville accueillera de nombreuses animations en direction des enfants de 1 à 8 ans et de leurs parents. Tout d'abord, le mercredi 23 mars, à l'Amphithéâtre où une création de la Cie italienne Scarlattine Teatro, BUIO, permettra aux tout-petits d'appréhender le phénomène de la lumière.



Les familles peuvent également se perdre dans les Moulins de Villancourt et découvrir les oeuvres colorées de Louis Molle, artiste peintre et sculpteur à l'univers naïf et bariolé. Pour les petits Pontois et leurs parents (de 2 à 6 ans), toujours aux Moulins, des ateliers créatifs adaptés permettront de découvrir la lumière en usant de ses mains (ombres chinoises ou photophores). Cette année encore, un parcours sonore est proposé grâce aux musiciens du CRI Jean Wiéner. Une ambiance d'ombres chinoises et de rêves, accessible dès 6 mois. Un atelier danse parents-enfants animé par une chorégraphe finlandaise Päivi Aura, dans le cadre du projet «Grandir en Europe» se déroulera à la Ronde des Couleurs le samedi 26 mars.

Enfin, et c'est la nouveauté de cette année, un film spécialement choisi pour les enfants de 2 à 6 ans sera projeté à l'Amphithéâtre le samedi 9 avril à 10h. Ce film aura fait l'objet d'un cycle de travail d'un groupe de parents, grand-parents et professionnels

de la Ville (avec l'aide du Cinéma Le Méliès), qui se sont rencontrés de nombreuses fois depuis quelques mois pour réfléchir au choix d'un film pertinent et adapté au plus petits.



www.ville-pontdeclaix.fr
Rubrique agenda



Sandrine Cervantes
Participante au projet cinéma

Chaque année, j'assiste à la conférence et j'emmène mes enfants aux ateliers du CRI Jean Wiéner, dans le cadre de la semaine de la petite enfance de Pont de Claix. Cette année, quand j'ai pris connaissance du projet cinéma, j'ai tout de suite souhaité y participer. En effet, je suis très vigilante sur ce que regardent mes aînés âgés de 4 et 6 ans tant sur petit que sur grand écran, et je limite fortement le temps passé devant les écrans. J'espère que nous pourrions proposer aux jeunes Pontois des films d'animation de qualité, adaptés à leur âge, qui s'éloignent des stéréotypes habituels du cinéma pour enfant tout en leur proposant une ouverture sur le monde. D'un point de vue plus personnel, il est toujours intéressant pour moi de rencontrer de nouvelles personnes et de d'échanger sur nos pratiques éducatives ou culturelles.

LES SCOLAIRES SENSIBILISÉS AU TRI



Les élèves de l'école Jules Verne ont entamé avec leurs enseignants un travail de réflexion et de sensibilisation à l'environnement en s'attachant plus particulièrement à la gestion des déchets et aux actions susceptibles d'améliorer le tri. Pour répondre à la curiosité des jeunes Pontois de la classe de M. Mulyk, Ali Yahiaoui, adjoint au maire en charge du développement durable, s'est rendu sur place avec la responsable de la direction municipale de l'espace public et de l'environnement. Ils ont pu répondre aux multiples questions, expliquer le rôle de Grenoble-Alpes Métropole et apporter leur soutien pour que le projet d'équiper l'établissement de containers de tri (papier, emballages etc.) devienne effectif. Avant d'offrir à tous un livre expliquant le développement durable, l'élue a félicité la classe pour son implication et annoncé que le travail mené à l'école Jules Verne concernerait à terme toutes les écoles de la ville.

Renforcer le tissu économique local

Le conseil métropolitain a adopté le 18 décembre dernier une délibération qui définit la stratégie de Grenoble-Alpes Métropole en matière de commerce, d'artisanat et de service.

La première action concrète mise en place aujourd'hui est la création d'un fonds d'intervention en faveur du soutien aux investissements de modernisation des entreprises. Chaque entrepreneur qui en fera la demande* et dont le dossier sera retenu recevra une aide financière s'élevant à 30% du montant des travaux réalisés (ce taux s'élève à 40% pour des investissements portés par des entreprises implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ce qui est le cas à Pont de Claix avec celui des Iles de Mars/Olympiades). Les subventions sont plafonnées à hauteur de 7 500 euros. Cet

effort de la collectivité intervient à un moment où le secteur du commerce/artisanat/service est confronté à d'importantes mutations qui nécessitent un effort de restructuration et de rénovation. Ce secteur est stratégique pour garantir un développement harmonieux du territoire des 49 communes regroupées au sein de la Métropole car il crée pour tous les habitants des conditions essentielles de proximité. En milieu urbain, il structure la vie des quartiers et permet, dans les zones rurales, une revitalisation nécessaire. Sur le territoire métropolitain, on compte 6 900 établissements pour 29 000 emplois

auxquels il faut ajouter les services non marchands (1 050 sociétés pour 7 200 emplois) et les activités de santé et du secteur médical (4 000 établissements pour 7 150 emplois).

* Dossier à déposer auprès du service commerce-artisanat de la direction du Développement économique de Grenoble-Alpes Métropole. Chaque demande sera soumise à l'examen d'un Comité de suivi composé d'élus métropolitains issus des différents groupes politiques.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ - 3 RUE MALAKOFF
38031 GRENOBLE CEDEX - 04 76 59 59 59



www.lametro.fr

Des anomalies sur l'espace public

Une nouvelle procédure est en place pour répondre aux préoccupations des citoyens

Depuis le 1er janvier 2015, la commune a transféré à Grenoble-Alpes Métropole sa compétence voirie, comme les 48 autres communes du territoire. Ces 2 640 km de routes, rues, chemins ruraux et sentiers sont désormais entretenus au quotidien par 130 agents métropolitains, chargés de la création, de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics métropolitains : travaux neufs, grosses réparations, petites interventions courantes de réparation ou

de mise en sécurité sur les mobiliers (matériels cassés, arrachés...), chaussées et trottoirs (trous, nids de poules, bordures brisées...) et signalétiques (feu tricolore défectueux, panneau manquant...).

Pour signaler un problème à la Métro :
0 800 805 807 (n° gratuit) /
accueil.espace-public@lametro.fr

Attention, tous les problèmes constatés sur l'espace public ne relèvent pas systématiquement de la Métro.

CÔTÉ COMMUNE

Ce que Pont de Claix continue à gérer

Déneigement · Éclairage public (lampadaire, façade de bâtiment municipal...) · Propreté urbaine et son mobilier (poubelle éventrée, papier sur la chaussée, détritrus sur les voiries...) · Fleurissement (dans les massifs, parcs et abords, bacs à fleurs...) · Parcs et aires de jeux · Espaces verts hors voirie · Arbres dans les parcs publics · Stèles et monuments · Sanitaires et bornes à eau potable



Pour signaler un problème à la ville :
Dispositif de proximité -



MAISON DE L'HABITANT (AV. DES ILES DE MARS)



04 76 29 86 29



ESPACE-PUBLIC@VILLE-PONTDECLAIX.FR



2000 €

C'est le montant de la subvention allouée par la Ville au collège Nelson Mandela pour son projet « Fenêtre ouverte sur l'univers ». Ce projet scientifique a pour but de permettre aux collégiens une meilleure appréhension du monde, en se forgeant un esprit créatif à travers des thèmes transversaux tels que l'espace ou la météo.

Ce projet concerne 20 élèves pontois de 5^e et inclut un séjour appelé « Petite Terre », qui s'est déroulé du 8 au 12 février 2016 à Saint-Michel l'Observatoire (Alpes de Haute Provence). Le coût du séjour par élève s'élevait à 387 € ; la Ville a donc proposé une aide de 100 € par élève afin d'alléger le budget des parents. À l'issue de ce projet une exposition avec des témoignages sera réalisée.

« Depuis le début de l'année, on travaille sur un projet scientifique de découverte de l'univers et de ses composants : le soleil, les planètes et les étoiles. En février, nous sommes allés avec 4 de nos professeurs à Saint-Michel l'Observatoire. Sur place, nous avons été accueillis pour regarder le ciel grâce un grand télescope. C'est vraiment impressionnant de « s'approcher » autant des étoiles ou des planètes qui sont à des milliers de kilomètres. Ce voyage nous a permis aussi de visiter un planétarium. Chaque jour, nous avons tenu un cahier sur lequel nous notions toutes nos observations et nous avons rédigé un blog. Aujourd'hui, nous continuons nos expériences et nos travaux en classe autour de plusieurs thématiques liées à l'espace. Pour notre part, on devait essayer de voir si les plantes peuvent pousser sur Mars où les températures sont très froides. On a planté des graines qu'on a placé dans le congélateur... rien n'est sorti ! »



Mélissa et Lionel
Elèves de 5^e



AIDE AUX VACANCES - LE DISPOSITIF 2016

L'aide aux vacances est une aide forfaitaire annuelle attribuée aux enfants Pontois partant en vacances familiales. Ce dispositif du CCAS a par exemple permis à 768 enfants de partir en vacances en famille en 2015. L'aide aux vacances est accordée aux enfants de 0 à 5 ans toute l'année et aux enfants de 6 à 17

ans exclusivement pendant les congés scolaires. Elle est attribuée pour des nuitées en France ou à l'étranger, en location auprès de professionnels uniquement ou pour des frais de transport sur présentation d'une facture payée au nom de l'un des deux parents : celle-ci est obligatoire pour obtenir le versement de l'aide !

29/01

TEMPS FORT



Pour cette troisième édition de Paroles d'habitants, une dizaine de collégiens du Moucherotte avait fait le déplacement à l'Amphithéâtre, accompagnés de leur professeur de français et latin. Les élèves ont lu leurs textes, rédigés pendant des ateliers d'écriture. Quelques adultes sont également montés sur scène. La soirée, organisée par le service culturel de la Ville, était animée par le slameur Kifftout. Prochain rendez-vous, le vendredi 1^{er} avril à 20h.





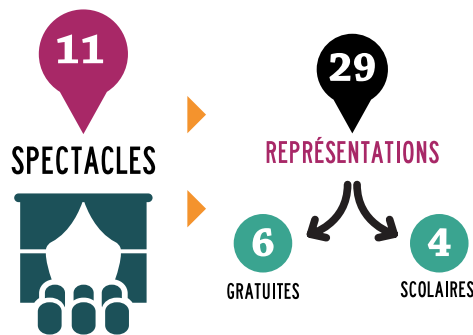
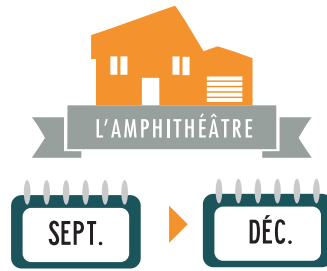
INFOGRAPHIE

1^{ER} BILAN POUR LA SAISON CULTURELLE

Un bilan très positif pour cette première partie de saison à l'Amphithéâtre avec un taux de remplissage à 62 %, dont plus d'un tiers sont des Pontois.

Trois spectacles - Thé des poissons, Some Dance to, Marchand de souvenirs - ont fait l'objet d'actions d'éducation artistique et culturelle à destination des scolaires de la Ville (élémentaire et collège) et du Sud aggro (Vif) : ateliers en classe avec des artistes, répétition publique...

Le nouveau projet mis en place au début de la saison, Paroles d'Habitants, après des débuts hésitants, a finalement trouvé un écho tout particulier auprès des membres de l'atelier d'écriture.

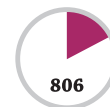


3709 ENTRÉES



62% DE REMPLISSAGE

DONT



ENTRÉES GRATUITES



ENTRÉES PONTOISES



AUTRES ENTRÉES

* À titre de comparaison, 2143 entrées avaient été enregistrées pour les 6 derniers mois avec Amphipédia.



6499 € DE RECETTES BILLETTERIE

TNT haute définition, êtes-vous prêt ?

Le passage à la HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain. Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. N'attendez pas et vérifiez dès à présent la compatibilité de votre téléviseur ! L'ajout d'un simple adaptateur HD suffit (à partir de 25 €).

RENS. : WWW.RECEVOIRLATNT.FR
OU 0970 8 18 8 18 (APPEL NON SURTAXÉ)

Relais hertzien sur le château d'eau

En charge de l'aménagement numérique de son territoire, le Département de l'Isère doit offrir un réseau internet haut débit wifi aux zones mal desservies. Une convention d'hébergement d'un relais hertzien a donc été signée entre la Ville et le Département pour le château d'eau, site clé permettant de rayonner en direct sur d'autres communes. Un dossier d'information sera mis à disposition des habitants par le Département.

Horaires d'ouverture de Pôle emploi

Pour personnaliser davantage ses services et personnaliser davantage l'accompagnement des demandeurs d'emploi, Pôle emploi adapte ses horaires d'ouverture en Auvergne-Rhône-Alpes :

- accès libre de 8h30 à 12h30, du lundi au vendredi
- accueil dédié sur rendez-vous de 12h30 à 16h15 du lundi au jeudi
- fermeture au public vendredi après-midi

Prévenir une radicalisation violente

Pour rompre la solitude des familles face à des circonstances très difficiles, un numéro d'assistance et d'orientation a été créé par le Gouvernement. Vous souhaitez : signaler une situation inquiétante qui vous paraît menacer un membre de votre famille ou un proche ? obtenir des renseignements sur la conduite à tenir ? être écouté(e), conseillé(e) dans vos démarches ?

Le 0 800 005 696 est un numéro vert (appel gratuit) d'assistance aux familles et d'orientation, opérationnel du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Des journalistes en herbe

Au collège Moucherotte, des élèves, encadrés par leurs professeurs, ont créé un journal, se lançant ainsi à la découverte de l'univers du journalisme et de la presse.



Au collège Moucherotte, une douzaine d'élèves de la 6^e à la 3^e se sont lancés dans l'aventure, née de l'initiative de la professeure-documentaliste. Ils se sont mis dans la peau de journalistes et ont créé un comité de rédaction composé de deux rédactrices en chef, de graphistes, de reporters, d'illustrateurs et de photographes. Les adultes qui les encadrent (deux enseignantes d'anglais, une enseignante de français, un professeur de S.V.T, la coordonnatrice du réseau d'éducation prioritaire et la documentaliste) veillent au bon fonctionnement de l'équipe et à l'avancée du projet.

Les défis du comité de rédaction

Chaque jeudi de 12h30 à 13h30, les membres du comité de rédaction se réunissent au Centre de Documentation et d'Information pour discuter des prochains sujets d'articles, de leur mise en page, du contenu de la « une ».. Puis, les élèves se lancent

dans l'écriture. Le *P'tit Mouch** propose différentes rubriques à ses lecteurs, lesquelles ont été définies en tenant compte des centres d'intérêt des élèves.

En plus de l'actualité du collège, une rubrique sport présente les activités de l'association sportive, comme le badminton ou la boxe, mais aussi des sports pratiqués dans le cadre extrascolaire. Les lecteurs peuvent également découvrir l'actualité en France et dans le monde, les sciences, les langues ou la culture, sans oublier les jeux et les recettes de cuisine. Dans chaque numéro, on retrouve une bande dessinée née de l'imagination d'un élève de 6^e. Deux numéros sont déjà disponibles sur l'intranet du collège. Un nouveau sera disponible au printemps avec une version papier. « Notre objectif est de créer du lien entre les différentes personnes du collège : élèves, adultes, ... mais surtout d'ouvrir la vie du collège aux familles. »

« *Maintenant que j'ai fait plusieurs articles et interviews, je suis fière de participer à ce projet.* »

Oriane,
élève de 6^e

Faire un journal, c'est partager avec les autres, c'est mieux donner des informations sur la vie du collège. On permet aussi aux élèves de découvrir des activités particulières, du sport par exemple. Quand on rédige des articles on se sent plus libres au niveau des sujets ou de la rédaction. C'est différent de ce qu'on nous demande en classe. C'est vraiment bien, j'irai jusqu'au bout du projet ! ».

Alicia, élève de 3^e



* Ce nom a été choisi à l'issue d'un vote auprès de tous dans ce collège. Il est arrivé en tête devant : « Mouch wrote », « Le Canard du Pont », « Mouche t'sais t'sais » et « Patte de Mouch ».

Eau potable

Depuis le 1er janvier 2015, Grenoble-Alpes Métropole assure l'exploitation du service public d'eau potable sur les 49 communes composant son territoire. Pour toute question concernant vos factures, abonnements ou problèmes techniques, il vous faudra désormais contacter la régie de l'eau potable de Grenoble-Alpes Métropole au 04 76 59 58 17.

Horaires de la Poste

Le bureau de Poste de Pont de Claix, situé sur la place Salvador Allende, a modifié ses horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; samedi de 8h30 à 12h.

Délais passeport

Un passeport est aujourd'hui délivré 12 à 15 jours après la demande, bien plus à l'approche des vacances d'été. Pour éviter de trop long délais d'attente, prenez dès à présent vos dispositions : vérifiez les dates d'expiration de vos cartes d'identité et passeports et faites-les renouveler si nécessaire, 3 mois minimum avant le départ.

RENS. : ÉTAT CIVIL >
04 76 29 80 01

Enquête emploi

L'INSEE effectue chaque trimestre auprès de 50 000 logements une enquête permettant de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Un enquêteur, muni d'une carte officielle, prendra contact avec des Pointois tirés au hasard sur l'ensemble du territoire français. Les réponses resteront anonymes et confidentielles.

Jeff, Paulette, Gérard et les autres...

Depuis presque un an, ils sont 15 Pontois comédiens amateurs - 3 enfants et 12 adultes - à s'investir avec passion à la préparation de la pièce de théâtre Chloropolis programmée à l'Amphithéâtre dans le cadre des 100 ans de la Chimie



Le sourire des acteurs de Chloropolis qui vont, 1h30 durant, retracer la vie quotidienne des salariés d'une des plus grandes industries chimiques de France.



RENSEIGNEMENTS
 ET RÉSERVATIONS :
 04 76 29 80 59
 (VOIR DÉTAILS
 EN PAGES AGENDA)

C'est une vraie troupe soudée qui s'apprête à monter, dès le 16 mars prochain, sur les planches de l'Amphithéâtre pour présenter un spectacle de la Compagnie Acour qui retrace un siècle d'histoire de la plate-forme chimique de Pont de Claix. « Nous avons commencé à travailler au printemps dernier au rythme d'une répétition par semaine.

Aujourd'hui, cet engagement est quelque chose qui nous occupe l'esprit en permanence tant le groupe que nous sommes devenus est porteur de solidarité, de respect et d'amitié entre tous. On appréhende déjà la dernière représentation ; nous allons être en manque ! Mais il y aura, ici au centre social Jean Moulin, d'autres projets capables de faire se rencontrer des habitants. L'endroit

est ouvert à tous, on nous y accueille formidablement pour de nombreuses activités dont des sorties culturelles dans les salles de l'agglomération ». Pour l'heure chacun est concentré sur son texte et ses scènes qui seront entrecoupées de chansons interprétées par la chorale du SIM Jean Wiener. Et chacun mesure l'importance du sujet à Pont de Claix. « La pièce retrace des années de vie ouvrière. Des existences entières de travail, de risque parfois, avec tout ce que cela implique de joie et de peine mêlées. On a découvert combien l'usine a marqué et marque encore toute une population locale ». Et Paulette qui sera sur scène aux côtés de sa petite fille Kelly de conclure : « je travaille sur la plate-forme depuis 40 ans et je suis fière de notre troupe qui s'est investie à fond pour ce beau spectacle ». Rendez-vous à l'Amphithéâtre pour découvrir des comédiens enthousiastes jouer avant tout avec leur cœur.



À l'initiative d'habitants du quartier Iles de Mars/Olympiades, un goûter a été organisé sous l'agora située au milieu du parc. L'idée : réunir les habitants autour d'un temps convivial pour faire naître les échanges autour de la vie quotidienne de tous. Plusieurs personnes voudraient faire vivre à nouveau le collectif « Mieux vivre ensemble aux Iles de Mars » en collaboration avec la Ville (Maison de l'habitant et centre social Irène Joliot-curie). Pour Maxime Ninfos, adjoint en charge de la démocratie participative, l'enjeu est conforme à « notre volonté de voir se multiplier les espaces où les habitants s'investissent pour réfléchir à l'amélioration de leur cadre de vie ».

RENS. : 04 76 29 86 40





03/02

TEMPS FORT



La sous-préfète en charge de la Politique de la Ville, Anne Coste de Champeron, était en visite aux Iles de Mars-Olympiades, à la demande du maire Christophe Ferrari. Accompagnés de l'adjoint en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité Maxime Ninfosi, les élus ont fait le tour des travaux (liaison inter-quartiers, parc, etc), et ont rencontré des membres du Conseil citoyen, Christiane Rey, Samira Bouzid et Joaquim Rodriguez.

LOGEMENT

Du neuf au 14 de la rue Mozart

La Ville vient de céder un bâtiment implanté à côté du groupe scolaire des Iles de Mars.

Lorsqu'ils décident de vendre des constructions appartenant à la Ville, les élus de Pont de Claix répondent à deux impératifs : permettre la rénovation des lieux par l'acheteur et mieux autofinancer l'investissement sur la commune. Lors du dernier conseil municipal, ils ont donné l'autorisation au maire de céder un ensemble de 5 logements (3 T4 et 2 studios) situé au 14 de la rue Mozart. C'est Grenoble Habitat qui s'est porté acquéreur pour la somme de 345 000 euros. Avant d'accueillir de nouveaux locataires, le bailleur va entreprendre de nombreux travaux afin de proposer des logements modernisés et conformément équipés au regard des normes actuelles. Il est prévu ainsi de refaire l'isolation, de revoir la ventilation générale et de ravauder les façades. Au final, la ville se verra fortement al-

légée de charges d'entretien et elle aura permis de mettre sur le marché du logement social, des appartements confortables et mieux adaptés aux impératifs de maîtrise des dépenses d'énergie.



JEUNESSE

16-18 ans, un job pendant les vacances !

Vous avez entre 16 et 18 ans, vous habitez Pont de Claix et souhaitez travailler pendant les vacances ? La Ville propose des chantiers appelés « jobs citoyens » pendant les vacances scolaires, à raison de 30 heures par semaine. Objectifs ? Acquérir une première expérience professionnelle, découvrir de plus près les métiers du service public, s'inscrire dans une action citoyenne. Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être déposées au PIJ avant le 20 mai pour les vacances d'été.

RENS. : PIJ > 04 76 29 80 54

Amélioration de l'habitat

L'abattement de la taxe foncière en 2016 permet aux bailleurs sociaux de financer un programme d'actions sur le quartier Iles de Mars Olympiades.

La loi de finances pour 2015 permet aux bailleurs sociaux de bénéficier de l'abattement de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) pour l'ensemble de leur patrimoine social situé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. En contrepartie de cet avantage fiscal, les bailleurs s'engagent à poursuivre l'amélioration du niveau de qualité de service dans ces quartiers, en renforçant leurs interventions au moyen d'actions contribuant à la tranquillité publique, à l'entretien et à la maintenance du patrimoine, à l'amélioration du cadre de vie, à la participation des locataires.

Pour la SDH, qui gère 470 logements (280 sur les tours et 190 sur les barres), priorité aux travaux de sécurisation des caves et à l'amélioration des parties communes de la barre Victor Hugo, à la remise en état des logements, et aux



réparations liées au vandalisme. Pour l'OPAC 38, qui gère les 168 logements des Olympiades, la plus grosse part du budget est allouée aux travaux de sécurisation des caves et portes d'entrées d'immeubles, et aux actions d'insertion auprès des jeunes. Les deux bailleurs financent également, avec la Ville, un poste d'agent de développement social et urbain.

PRÉVENTION

Opération tranquillité aux Iles de Mars

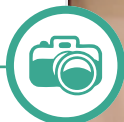
La SDH a mis en place récemment un dispositif « présence tranquillité » sur le quartier des Iles de Mars, en particulier sur les quatre tours. Suivant le modèle lyonnais, qui fonctionne depuis une quinzaine d'années, et après Villefontaine (2011), le bailleur social a embauché une équipe de trois « correspondants tranquillité » chargée de la sécurité le soir. Il s'agit notamment de veiller au bon partage et usage des parties communes. Si la situation dégénère, une plainte est déposée, et un rappel du règlement est fait aux locataires concernés. Ce dispositif, en expérimentation pendant un an, répond à une demande forte des habitants quant à la sécurisation des halls d'entrée notamment.



Cette année, c'était au tour des collégiens allemands de venir découvrir la région dans le cadre du jumelage avec Winsen Luhe. Visite de la réserve des Isles du Drac, atelier jardins et tri, visite d'une exposition sur le climat... un programme bien rempli pour cet échange scolaire portant sur « Les projets de protection environnementale en France et en Allemagne ». Le maire Christophe Ferrari, le 1^{er} adjoint chargé notamment des relations extérieures Sam Toscano et l'adjoint délégué au développement durable Ali Yahiaoui, ont reçu en mairie les élèves et professeurs des deux collèges.

13/02

TEMPS FORT



« *Je suis à la maison des merveilles !* » s'est extasié Louis Molle, artiste stéphanois accueilli aux Moulins de Villancourt jusqu'au 26 mars. Le peintre et sculpteur y expose ses œuvres colorées, empreintes de « joie de vivre et de dérision », et qui relèvent de l'art singulier. Corinne Grillet, adjointe en charge de la culture, a salué lors du vernissage de l'exposition l'art « complexe et humoristique » de Louis Molle.



ÉCONOMIE

Une nouvelle entreprise sur la Z.I.

TCS Tolerie a inauguré en janvier ses nouveaux locaux à Pont de Claix. Cette SCOP (Société coopérative ouvrière de production), qui emploie une trentaine de salariés, usine et met en forme des pièces de tôle.

L'usine a vu le jour à Seyssinet dans les années 50. A l'époque, la société Rabilloud lance son activité d'abord sur le câblage, puis la tôlerie et le polyester. En 1981, le directeur envisage de se débarrasser de l'activité polyester. Les salariés se mobilisent et occupent l'usine pendant 3 mois, jour et nuit. Ils vont jusqu'à souder les portes pour éviter l'expulsion. En mars 1982, la trentaine de salariés restant achète le terrain pour un franc symbolique et fonde la Scop. Les premiers temps sont difficiles : la plupart des clients sont partis au moment du conflit qui oppose les ouvriers à leur direction. Au fil des ans, l'entreprise se re-concentre uniquement sur la tôlerie. Portes de transformateurs pour EDF, bornes et

armoires de péages, afficheurs et coffrets « itinéraires » pour les bus, les pièces de tôle sont découpées puis mises en forme pour des clients essentiellement locaux : Lumiplan, GEA, Innovalp.

Une gestion collective

Le fonctionnement en Scop permet une redistribution des richesses produites. Un salarié est d'abord employé un an avant de pouvoir présenter un dossier de candidature. C'est l'assemblée générale qui décide de l'associer ou non. Le nouvel associé doit ensuite contribuer au capital en fonction de son salaire. Les résultats sont divisés à parts égales entre associés, en fin d'année. Si la gestion quotidienne est déléguée aux membres du Directoire et du Conseil de

surveillance, les grosses décisions sont prises collectivement. Le déménagement à Pont de Claix a ainsi été soumis au vote de l'assemblée générale. TCS Tolerie a affiché un chiffre d'affaires de 2,6 millions d'euros en 2015.



Point travaux



TAILLEFER

Le chantier en cours avance à grands pas. Les nouveaux aménagements (espaces de jeux, zones de verdure et de stationnement) devraient être opérationnels d'ici quelques jours. Rappel : l'opération longuement concertée avec les habitants lors de plusieurs ateliers publics urbains représente un investissement de 400 000 euros.



www.ville-pontdeclaix.fr

Rubrique Travaux

BARNAVE

Annoncés dans un premier temps pour la fin de l'année 2015, les travaux de réaménagements des espaces publics commenceront au mois d'avril. Ils sont le fruit d'une concertation suivie avec les habitants en 2015 : ateliers urbains pour des échanges entre riverains, élus et techniciens de la ville et de Grenoble-Alpes Métropole et réunions particulières pour la création notamment d'une aire de collecte spécifique aux logements individuels. L'ensemble du projet a ainsi pu être validé par les habitants. Ce réaménagement général sur le secteur des zones de collecte des déchets ménagers prévoit également des améliorations au niveau des stationnements et des espaces verts avec de nouvelles plantations et la création de massifs arborés. La destruction du kiosque proche de l'enceinte du parc Jean de La Fontaine fait aussi partie du programme.

Budget global : 200 000 euros

CIMETIÈRE VERCORS

La réfection de plusieurs allées est achevée ainsi que l'agrandissement des espaces (38 concessions ont été créées et 2 modules de 16 cases de colombarium sont en cours de pose). D'autres travaux de réfection d'allées seront réalisés durant l'été.



24/02

TEMPS FORT

Séjour de ski ou sorties à la journée pour les 15-17 ans, ou stage sportif de glisse pour les 11-14, les vacances d'hiver avec l'Escale étaient placées sous le signe de la neige !

Pas question de manquer les vacances d'avril !

Renseignez-vous auprès de l'Escale au 04 76 29 86 90.

Pont de Claix constitue une véritable entrée sud de l'agglomération, son développement et sa transformation s'avèrent ainsi essentielles pour répondre aux enjeux d'habitat, de transport, de services publics et de développement économiques auxquels sont confrontés les élus et les habitants de Grenoble-Alpes Métropole.



POUR Y VOIR CLAIR

Document juridique, le PLU définit les orientations en matière d'urbanisme et fixe ainsi les règles générales d'utilisation du sol. Ce faisant, il est l'expression précise de ce que sera l'aménagement futur de la commune.

Il comporte 5 documents obligatoires :

- Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenus.
- Le rapport de présentation qui expose le diagnostic et les choix retenus pour établir les orientations générales du PADD.
- Le règlement qui délimite les différentes zones (zones urbaines (U) ou à urbaniser (AU) etc.) et fixe les règles applicables sur chacune d'entre elles.
- Les documents graphiques de délimitation et de localisation des zones
- Les annexes concernant les servitudes d'utilité publique, les emplacements réservés ...

« Le Plan Local d'urbanisme affiche notre ambition d'un nouvel équilibre urbain qui favorise l'emploi, l'accessibilité, la qualité des espaces, la tranquillité publique et l'environnement. Il va permettre la construction de la ville de demain avec l'ensemble de ses acteurs : habitants, bénévoles associatifs, élus, partenaires institutionnels sans oublier ceux qui participent au développement économique, commerçants, artisans et entrepreneurs ».

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix





Plan local d'urbanisme : la ville de demain en marche

Après des années de réflexion concertée avec les Pontois, la Métropole validera cette année un document essentiel pour le devenir de Pont de Claix. L'opportunité pour les élus de mettre en œuvre un vaste projet urbain qui place au cœur des évolutions, la qualité de vie des habitants.

Ville et Métropole ensemble pour des objectifs partagés

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la compétence urbanisme est devenue pleinement une compétence métropolitaine. C'est désormais à l'intercommunalité de porter les PLU ou POS des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole qui votera donc définitivement le PLU de Pont de Claix en 2016. Les maires restent cependant les seuls signataires des permis de construire et ils engagent leur responsabilité sur le respect ou non des 25% de logements sociaux sur leur ville. D'ici 2019, le rôle des élus communautaires consistera à bâtir un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) déterminant pour la cohérence d'un projet global d'aménagement du territoire de l'agglomération grenobloise. Ce PLUI devra s'appuyer sur les projets élaborés par les communes elles-mêmes. Le 18 décembre dernier, Souad Grand, adjointe au maire de Pont de Claix et par ailleurs conseillère communautaire est intervenue devant les élus de Grenoble-Alpes Métropole avant la délibération d'arrêt du PLU. Elle a expliqué à l'assemblée la volonté de la Ville de « voir aboutir un document ambitieux en terme de transformation urbaine, d'habitat et de logements, de transport, de transition énergétique et de développement économique ».

Au centre du travail mené depuis près de quatre ans, le 1^{er} adjoint de la ville, Sam Toscano, exprime aujourd'hui sa satisfaction de voir le Plan Local d'Urbanisme en phase de devenir opérationnel : « Dès 2009, notre majorité municipale a souhaité, sous l'impulsion du maire Christophe Ferrari, conduire une large réflexion sur le futur de Pont de Claix. Dans la logique des choses, nous avons démarré en 2012 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme largement concerté avec les habitants (voir page 19). Ce document essentiel pour dresser le portrait de la ville de demain sera adopté avant la fin de l'année. Il met en avant le positionnement de Pont de Claix et sa contribution à la dynamique de la Métropole grenobloise, au niveau des déplacements, de l'habitat, du développement économique, de l'environnement et des équipements publics. Nous avons clairement voulu valoriser la localisation de la ville et affirmer son rôle charnière entre les territoires du sud et le cœur dense de l'agglomération. Pont de Claix

occupe ainsi un espace d'articulation au sein duquel nos différents projets d'aménagement vont lui permettre de devenir un pôle d'attractivité et de rayonner au-delà des frontières communales. L'ambition est de renforcer les coopérations de voisinage pour favoriser la mutualisation des équipements à l'échelle intercommunale et permettre d'améliorer l'accueil des services à la population. Au vu des nombreuses compétences portées depuis le 1^{er} janvier 2015 par Grenoble-Alpes Métropole, ce positionnement est primordial, il ouvre des perspectives et un potentiel de renouvellement importants. Longtemps freinée dans son développement par les risques technologiques liés à la présence sur son territoire d'une des plus importantes plate-forme chimiques de France (lire page 18), notre volonté est d'insuffler maintenant à la ville un dynamisme bénéfique pour tous. Le Plan Local d'Urbanisme montre à l'évidence que Pont de Claix est désormais à un tournant de son histoire, celui du renouveau dans le respect de son identité. »

« Au travers de son PLU, la commune établit des perspectives d'avenir pour réinventer la vie en ville »

Réduction du périmètre des risques technologiques

Le PLU, qui dessine le visage de la Ville pour les années à venir, ne pourrait être engagé sans la mise en place du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Aujourd'hui, les travaux de sécurisation entrepris permettent de cantonner les risques uniquement au périmètre de la plate-forme.



Le nouveau bâtiment de l'atelier chlore en construction
(février 2016, photo Vencorex)



« Si on avait suivi le zonage préconisé en 2010, il aurait fallu exproprier la moitié des Pontois. Ça aurait coûté 400 millions d'euros à la plate-forme, ce qui signifiait la fermeture de l'usine. On a préféré investir dans des travaux et conserver l'outil de travail. Aujourd'hui la zone d'expropriation est limitée à la plate-forme chimique. Le projet Eagle implique 200 personnes pendant près de 2 ans. Il impactera les autres sociétés de la plate-forme de Pont de Claix, ainsi que celles de Jarrie et Roussillon. Le site pontois emploie 700 salariés directs, 200 sous-traitants permanents, et 3 000 emplois induits. »

Patrick Pouchot
responsable communication de Vencorex

Les travaux ont commencé fin 2015. Il s'agit, avec le projet *Eagle*, de construire un nouvel atelier chlore pour remplacer celui installé dans les années 60. Le chantier, qui nécessite un budget total de 120 000 000 €, a pour objet la réduction du risque à la source. Rappelons qu'à Pont de Claix, toujours classée « Seveso seuil haut », le risque concerne d'éventuelles fuites de chlore (sous forme de nuage toxique), avec des conséquences sanitaires essentiellement sur les poumons. Pour « réduire le potentiel de danger », on peut réduire le volume de chlore à un instant T, et augmenter le niveau de fiabilité des équipements. Les travaux entrepris vont dans ce sens : installation de disjoncteurs, tuyauteries à double enveloppe, double-

ment des automates de sécurité, résistance aux séismes, augmentation du nombre de détecteurs de gaz toxiques, etc. Des processus de formation et d'habilitations permettent également de développer les compétences et l'expertise des personnels. Enfin, la technologie « membrane » contribuera à réduire fortement les consommations de vapeur et d'électricité par rapport aux anciens procédés de production. Une fois lancée la production sur le nouveau site (en 2017), l'ancien atelier sera fermé. La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) suit l'avancée du chantier, auquel participent l'Etat (à hauteur de 40%) et les collectivités (11%), le reste incombant à l'industriel.

A consulter sur le site de la ville, la brochure de présentation conçue par Vencorex, (rubrique PLU)



Les habitants au cœur du processus de concertation

Rappel des multiples réunions, rencontres-formations et ateliers qui ont permis aux Pontois de suivre et de participer à l'élaboration du PLU.



LES PHASES

- Diagnostics et enjeux
- PADD
- Orientation d'aménagement

2012

> **10 OCTOBRE**
RÉUNION PLÉNIÈRE
de lancement de la concertation
présentation des enjeux et éléments de diagnostics

2013

3 RENCONTRES-FORMATION

- > **16 AVRIL** : La ville durable, la ville des proximités, la ville à plusieurs échelles
- > **28 MAI** : Quartier et habitat durable, les nouvelles formes d'habiter en ville
- > **10 SEPTEMBRE** : Comment concilier le développement économique et urbain et la prise en compte des risques ?
Un équilibre à trouver pour garantir la qualité du cadre de vie.

4 BALADES URBAINES SUIVIES DE SÉANCES DE TRAVAIL EN ATELIER

- **SECTEUR NORD EST :**
 - > **JEUDI 16 MAI** : Balade urbaine
 - > **LUNDI 3 JUIN** : Atelier de travail
- **SECTEUR NORD OUEST :**
 - > **JEUDI 11 JUIN** : Balade urbaine
 - > **JEUDI 27 JUIN** : Atelier de travail
- **SECTEUR OUEST :**
 - > **MARDI 17 SEPTEMBRE** : Balade urbaine
 - > **MARDI 1^{ER} OCTOBRE** : Atelier de travail
- **SECTEUR SUD :**
 - > **SAMEDI 19 OCTOBRE** : Balade urbaine
 - > **LUNDI 4 NOVEMBRE** : Atelier de travail

2014

Présentation du PADD distribuée à tous les Pontois en janvier 2015

> **18 DÉCEMBRE**
CONSEIL MUNICIPAL
Débat sur le PADD

> **24 NOVEMBRE**
RÉUNION PLÉNIÈRE
de présentation du PADD

2015

23 NOVEMBRE RÉUNION PLÉNIÈRE
avant l'arrêt du document

DÉCEMBRE : examen en **CONSEIL MUNICIPAL**
8 DÉCEMBRE : **ARRÊT OFFICIEL** du PLU par la Métropole en conseil communautaire

> **20 MAI**
PHASE DE RÈGLEMENT & PLAN DE ZONAGE
avec une rencontre formation et 3 ateliers sectoriels

2016

AUTOMNE
VOTE D'APPROBATION DE LA MÉTROPOLE

AVRIL - MAI
ENQUÊTE PUBLIQUE
DU 25 AVRIL AU 27 MAI

CONTACT SERVICE URBANISME > 04 76 29 80 55



4 axes majeurs pour transformer la ville



« La ville de demain doit être conçue pour ceux qui l'habitent. Nous travaillons à la meilleure répartition possible des espaces publics, des logements, des locaux d'activité et des dessertes pour que la vie des habitants en soit facilitée et rendue plus agréable ».

Michel Guthmann
Architecte en chef

Vers l'excellence urbaine

Accompagner la transition énergétique, mettre en avant les spécificités historiques, environnementales et paysagères, pour réinventer une ville plus agréable à vivre.

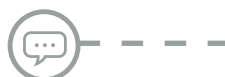
Le PLU s'attache à faire de la ville future un lieu capable de mieux répondre aux besoins et aspirations de ses habitants, en offrant une plus grande proximité avec la nature au sein des espaces publics et privés. Elle doit être en mesure de faciliter la marche et la pratique du vélo au quotidien, d'offrir des espaces récréatifs et de détente proches des lieux d'habitat. Dans un même élan, il s'agit aussi de prendre correctement en considération les enjeux liés à la transition énergétique et à la maîtrise des risques. Quatre grands espaces sont identifiés comme les supports prioritaires de projets urbains novateurs qui viendront incarner le renouveau de la ville. La **Centralité Nord**, portera l'ambition d'accompagner l'émergence d'une nouvelle centralité urbaine au nord de la commune. Le secteur bénéficiera de la création d'un pôle culturel et de loisirs (projet de planétarium sur le site des Grands Moulins de Villancourt), d'un pôle d'échange multimodal en lien avec le prolongement de la ligne A du tram et un nouveau quartier résidentiel accueillant des commerces et des services. Au sein du **Quartier Ouest** est prévue une amélioration du fonctionnement des espaces en lien avec le développement de la ceinture verte et la valorisation de la friche urbaine de l'ancien site Becker par des opérations de renouvellement urbain. Pour le **centre-ville**, la redynamisation passera par la requalification des espaces publics et le soutien à la rénovation de l'habitat et du tissu commercial. Au sud, le secteur des **Papeteries** regroupe des espaces à haut potentiel pour la valorisation d'un patrimoine bâti et naturel remarquable et pour un développement économique ambitieux. Enfin, le cours Saint-André jouera un rôle structurant et fédérateur assurant la mise en lien des différents espaces de projet.

Habiter autrement

Le PLU répond à des enjeux forts de renouvellement de la population pontoise mais aussi d'accueil des familles de l'agglomération.

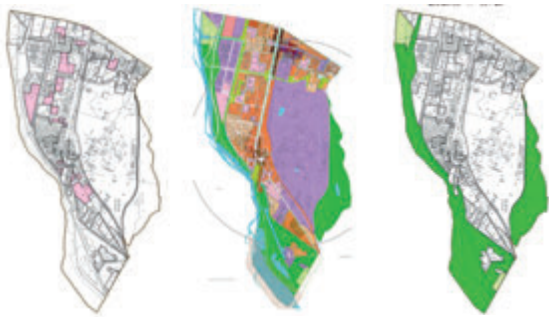
Pont de Claix doit à la fois garder ses habitants et se mettre en capacité d'en accueillir de nouveaux*. À l'échelle du cœur dense de l'agglomération grenobloise, il s'agit d'aider les familles qui ne parviennent pas à s'y loger. Renforcer la croissance démographique implique de proposer une offre résidentielle de qualité, dans un environnement attractif et suffisamment abordable pour ne pas mettre en péril les ménages déjà résidents. Les opérations de rénovation et d'amélioration des performances énergétiques sur les quartiers et le bâti existant se poursuivront afin de ne pas créer de différence marquée entre « l'ancien et le nouveau ». La mixité reste une priorité avec le maintien d'environ 30% de logement social. Les nouvelles constructions se feront en prenant en compte les différents besoins de la population et l'offre de logements devra être adaptée à la diversité des foyers (par exemple, les personnes âgées ou les étudiants ont besoin de moins d'espace qu'une famille de 4 ou 5 personnes). Dans les 15 prochaines années, il est prévu de construire 1 500 logements nouveaux environ. Les projets feront en sorte de modérer la consommation d'espaces et n'iront pas dans le sens d'un étalement urbain excessif.

* La population pontoise, plutôt jeune avec une forte représentation des familles, est en lente diminution depuis 1975. En raison des risques technologiques, très peu d'opérations d'aménagement ont été réalisées depuis les années 1990. Le parc de logement, majoritairement hérité des années 1960 / 1970, est vieillissant.



« La reconquête de la friche urbaine sur le secteur des 120 Toises est pour nous l'occasion de répondre à des enjeux fondamentaux. L'aménagement des lieux s'insère ainsi dans une dynamique et une volonté de placer le paysage au cœur de la réflexion. Il faut retenir des solutions architecturales favorables à l'environnement, une diversité de logements pour une mixité sociale de qualité et des espaces communs favorisant le lien entre les habitants. Le défi est de renforcer à Pont de Claix l'attractivité résidentielle tout en pensant la ville autrement : plus fonctionnelle, confortable et accessible ».

Jacques Andrevon
Gérant de la société Edifim
Promotion immobilière



Le dossier d'arrêt du PLU et les cartes thématiques qu'il contient sont à consulter sur le site internet de la Ville



www.ville-pontdeclaix.fr
PLU

DOSSIER



« Le Plan Local d'Urbanisme de Pont de Claix va permettre d'entamer un nouveau développement urbain au Nord de la commune autour de l'arrivée du tram A. Je m'en félicite. Nous continuons à travailler sur cette base à la création d'un véritable pôle d'échanges connectant à Flottibulle la nouvelle ligne Chrono 2, la future gare SNCF, le futur terminus de la ligne A de tramway et le prochain axe structurant vélo. Le grand Sud de la métropole est un territoire d'avenir qui nécessite de nouvelles solutions de mobilité. Pont de Claix est l'une des entrées. Ce pôle d'échanges sera demain structurant pour tous les métropolitains ».

Yann Mongaburu
Président du SMTC

Faciliter la vie quotidienne

Adapter la ville pour qu'elle soit pratique, fonctionnelle, accessible et plus confortable, à travers son offre de services, de commerces, d'équipements et de transports.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) contenu dans le PLU détaille ce qu'il convient de faire pour améliorer à Pont de Claix les « pôles de vie » qui concentrent les commerces, les équipements et les services et qui participent à la qualité de vie des quartiers et à l'animation de la ville, favorisant ainsi les rencontres et les échanges entre tous. Le développement de l'offre commerciale et de services sera ainsi conforté autour des pôles suivants : un pôle principal, le centre-ville historique dont la dynamique sera renforcée, des pôles de proximité qui seront confortés (Arc-en-ciel, Grand Galet), une centralité urbaine en émergence au nord de la commune, complémentaire au centre-ville, accueillant des projets d'équipements de rayonnement métropolitain, des commerces et des services de proximité et de santé. Afin d'optimiser le fonctionnement de ses équipements (en nombre important compte tenu de la population actuelle), la Ville souhaite progressivement regrouper les équipements scolaires et sportifs. Au niveau des transports, le choix est fait de soutenir le développement des transports en commun (tram A, pôle d'échange de Flottibulle, ligne de bus à haut niveau sur le cours Saint-André...) et de promouvoir clairement par des aménagements spécifiques les déplacements à pied et à vélo.

L'économie au cœur des préoccupations

Les activités économiques à dominante productive montrent aujourd'hui des signes de fragilisation grandissante, témoins de la mutation progressive du modèle économique communal que la Ville doit accompagner.

Pour ce faire, les élus affichent leur volonté de conforter Pont de Claix comme un pôle économique majeur en entrée sud de la Métropole. Cela passe par le maintien (en améliorant la desserte et l'urbanisme général) de la zone d'activités des Isles et de la plate-forme chimique qui demeure un site d'envergure internationale. Cela demande aussi d'impulser une dynamique de renouvellement sur les friches urbaines notamment au nord de la ZA des Isles et sur le secteur des Papeteries. Dans le même temps, la diversification nécessaire passera par le développement d'activités répondant aux besoins des habitants, de filières économiques liées aux besoins de l'industrie locale, au développement des commerces et services du quotidien, à l'accueil de nouveaux équipements structurants. Enfin, l'enjeu est d'accompagner l'évolution des modes de travailler et de consommer en assurant le déploiement d'un réseau numérique à très haut débit et en privilégiant l'aménagement de lieux mieux desservis par les transports en commun.



« Pont-de-Claix a subi depuis 2008 de nombreuses fermetures d'entreprise. Cette situation est une préoccupation sociale et économique pour le sud de la Métropole et pour la Métropole en général. C'est pourquoi nous voulons accompagner fortement la ville dans le cadre de la redynamisation économique que prévoit le projet urbain, particulièrement au sud sur l'ancien site des Papeteries. Ce site est particulièrement stratégique pour l'emploi et l'activité économique. C'est pourquoi la Métropole - sur sa compétence économique - s'engagera pleinement dans ce projet. »

Fabrice Hugelé

Maire de Seyssins et vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé de l'économie, de l'industrie, du tourisme et de l'attractivité du territoire

Les Ateliers Marianne

Les Ateliers Marianne, chantiers d'insertion installés dans la Zone Industrielle des Iles, avaient pour vocation première la création de costumes et décors de théâtre. Aujourd'hui, la situation difficile du monde artistique les oblige à évoluer vers la fabrication pour le grand public.

C'est une première rencontre en 1996, entre le maire de l'époque Michel Couëtoux, le directeur de l'Espace culturel pontois, la Mission locale, et un représentant du Comité d'entreprise de la plate-forme chimique, qui initie l'aventure des Ateliers Marianne. Il s'agissait d'un questionnaire sur les femmes, et notamment sur le chômage des femmes des salariés de la plate-forme. La première expérience permet à sept d'entre elles, embauchées en Contrat emploi solidarité (CES), de réaliser les costumes du spectacle « les caprices de Marianne ». En 1998, l'atelier décor est créé pour répondre au chômage des jeunes hommes. Suite à la « loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions », en juillet 1998, la structure, qui a gardé le nom de Marianne, obtient le label chantier d'insertion.

L'insertion par la culture

Née d'acteurs locaux, l'initiative permet à des publics très éloignés de l'emploi (personnes en situation de chômage longue durée) « de renouer avec les valeurs du travail, de retrouver un sens à leur projet de vie », comme l'explique la directrice Magda Mokhbi. Pendant plus de dix ans, les salariés oeuvrent à la création de costumes et décors pour le spectacle vivant. L'Amphithéâtre est un des partenaires, il passe commande pour ses créations théâtrales deux fois par an. En 2009, il y a moins de commandes de costumes, l'association se tourne alors vers le prêt à porter, avec la récupération, la customisation et la création de vêtements et accessoires de mode. L'atelier décor prend le même virage, et propose désormais des meubles

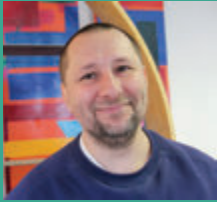
pour les particuliers. Les ateliers, couture et décor, sont encadrés par des professionnels issus du monde du spectacle ou de l'enseignement.

Si les Ateliers Marianne fabriquent pour vendre, la mission première reste l'insertion : « on transmet aux salariés un savoir faire, un savoir être. Leur chargée d'insertion les rencontre très régulièrement pour faire un point sur leur projet. À la sortie, certains obtiennent des contrats, d'autres partent en formation, d'autres encore se mettent à leur compte ».

Aux ateliers, ce sont 26 personnes par an en insertion, dont 65% de femmes. 6 salariés permanents et 6 bénévoles actifs permettent au projet d'avancer.



LA DÉCO



Renaud Guigon encadre l'atelier décor depuis novembre 2015. Ancien salarié de PME, et enseignant à l'école d'architecture de Grenoble, Renaud revient « au terrain, après 10 ans de bureau d'étude. L'atelier décor est en réorganisation depuis quelques années. On cherche des débouchés. La tendance est au réemploi et au recyclage. En ce moment, on travaille à partir de palettes de chantiers récupérées. »

L'atelier décor produit donc des meubles pour des particuliers ou des professionnels. Récemment, la Casemate a commandé deux bibliothèques pour habiller son entrée. Huit salariés sont actuellement en contrat d'insertion. « La branche n'est pas un foyer d'emploi très actif. On oriente ceux qui se débrouillent bien vers le second œuvre dans le bâtiment. Sinon, ils se mettent à leur compte, ou partent en formation diplômante ou qualifiante. Le plus important, c'est qu'ils reprennent confiance en eux, un rythme, des horaires, une vie sociale au travail ».



LA COUTURE

Marilyne Messina (photo page de gauche) a été costumière, décoratrice et accessoiriste de théâtre pendant 20 ans, avant d'intégrer en janvier les Ateliers Marianne en tant qu'encadrante technique couture. Elle a travaillé en action sociale avec des publics en difficulté ou handicapé, et avec des compagnies qui montaient des spectacles participatifs. Elle arrive donc aux Ateliers avec la volonté de transmettre, et l'envie de « faire revenir les compagnies et le théâtre ici ». Les 9 salariées en insertion sont de niveaux différents, mais « toutes ont une bonne motivation et déjà un vécu manuel ». Ce qui leur permet d'honorer des commandes pour une entreprise de Sassenage par exemple, « qui nous a demandé de coudre 350 t-shirts en 3 jours ! » Marilyne revendique une « vraie compétence et la qualité française. On envisage de faire des ventes plus régulières, des collections en fonction des saisons, et fidéliser une clientèle qui privilégie l'artisanat ».

LA BOUTIQUE

Les Ateliers Marianne souhaitent bénéficier d'une plus grande visibilité auprès du public, notamment pour la vente de leurs créations. Des boutiques éphémères ont été installées, en centre ville de Pont de Claix puis de Grenoble. Sur place, la boutique est ouverte les mardis et mercredis de 10h à 16h. Mais les Ateliers cherchent un local plus central, plus accessible. Car « la survie de l'association passe aussi par les ventes », comme le rappelle la présidente des Ateliers, Nelly Giorni. Le 8 mars, pour la journée internationale des droits des femmes, les créations ont été présentées et mises en vente sur le parvis de la mairie.

CONTACT : 14 RUE ARISTIDE BERGÈS - 38 800 PONT DE CLAIX - 04 76 99 99 60

OUVERTURE : MARDI ET MERCREDI DE 10H À 16H



www.lesateliersmarianne.fr





Radio Maxx38 devient Do hit radio

Un simple changement de nom afin obtenir l'accord du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) pour être diffusée sur la bande FM et élargir la diffusion d'un média animé par des jeunes passionnés



Composée d'une vingtaine de jeunes de Pont de Claix et d'Echirolles, l'équipe de Do Hit Radio est installée au sein de la Maison des associations de Pont de Claix. L'association présidée par Maxime Peres fait vivre ce qui est devenu la 6^e web radio de France avec des pics de 1 200 auditeurs selon les émissions (grille des programmes à découvrir sur www.dohit-radio.com).
« Nous sommes très bien soutenus par la Ville avec une mise à disposition de locaux fonctionnels et par le versement annuel d'une subvention de 500 euros qui constitue notre unique ressource ».

César et Maxime
au micro

Solidarité et générosité

Le Secours populaire français qui vient de fêter ses 70 ans mène de nombreuses actions en Isère. Il permet grâce aux dons et subventions d'assumer notamment 76 000 aides alimentaires ou 4 800 journées de départ en vacances. Son action est aussi tournée vers l'étranger pour de nombreux projets de soutien aux populations les plus démunies. Les bénévoles ont besoin d'un soutien financier de tous pour une redistribution effective, les dons matériels et l'implication de nouvelles personnes sont aussi très attendus.



CONTACT : 04 76 23 64 30
CONTACT@SPF38.ORG / WWW.SPF38.ORG

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Soutenir et conseiller les porteurs de projet

L'association Entrepreneur-Isère dont le siège est situé au sein de la Maison des associations et de l'économie sociale et solidaire, avenue du Maquis de l'Oisans, propose une assistance gratuite pour les créateurs d'entreprise qui ont besoin d'un coup de pouce pour développer leur activité. Le travail se fait aux côtés de partenaires compétents : organismes d'aide et réseau régional et national d'entrepreneurs. Grenoble-Alpes Métropole et la ville de Pont de Claix font partie des soutiens. Pour en savoir plus et pour un éventuel premier rendez-vous il est nécessaire de se mettre en relation avec Pierre Rivals.

CONTACT > 06 56 75 53 73
ENTRISERE@GMAIL.COM
WWW.ENTREPRENEUR-ISERE.FR

LES ASSOCIATIONS STUDIEUSES

Le 13 février dernier s'est tenu autour de l'adjoint aux sport Julien Dussart le traditionnel « petit-déjeuner des présidents » qui a réuni une cinquantaine de dirigeants associatifs. Un nouveau rendez-vous pour appréhender collectivement un thème fédérateur. Les échanges ont cette fois-ci mobilisé la réflexion autour de l'accueil de service civique proposé aux jeunes de 16 à 25 ans. Le dispositif national leur

permet d'accomplir une mission dans les domaines de la culture, du sport, de la santé ou de l'environnement par exemple. Il offre notamment aux jeunes une indemnité, une couverture sociale, un accompagnement pour leur projet d'avenir et une formation à la citoyenneté. L'association Adounia et les Sauveteurs secouristes Pontois ont pu faire part à l'assemblée de leur expérience d'accueil.

Un nouveau club

Le Phoenix Boxe Pont de Claix vient d'être créé, il est présidé par Didier Barbe. Tourné en partie vers l'apprentissage des plus jeunes aux valeurs et techniques de la boxe éducative, ses dirigeants proposeront le 14 mai prochain un critérium régional de boxe avec pas moins de 48 équipes. Avant cela, une initiation sera organisée pendant les vacances de printemps. Une section féminine de boxe loisirs devrait également se mettre en place. Pour l'heure, l'adjoint au sport Julien Dussart regarde ce qu'il sera possible de proposer au niveau des créneaux horaires disponibles au sein des gymnases de la Ville.



ABIMPC

32 triplètes ont participé au 1^{er} «12 heures de pétanque» organisé cet hiver par le club. Un succès qui a pleinement satisfait les organisateurs.

koach'ing danse

Prochains stages de découverte accessibles à tous (ados et adultes) : 19 mars > Tarentelle / danse en ligne, 2 et 9 avril > Salsa / danse à deux. Inscription obligatoire auprès de l'association : 06 98 90 50 57. Les stages ont lieu le samedi de 10h à 12h, leur coût est de 10 euros les 2 heures par personne



Standard 216
Le Pont-de-Claix, Grenoble, Isère, France

L'association Standard 216, créée en 1989 et forte d'une soixantaine de membres gère à Pont de Claix l'Histo Bus Dauphinois, un musée original qui regroupe près de 40 autocars et trolleys anciens ayant servi dans la région. Les passionnés de l'association viennent de terminer après 2800 heures de travail la remise en état d'un autocar du siècle dernier qui assurait notamment le transport de voyageurs aux environs de Gap et Marseille. L'occasion d'aller découvrir des véhicules anciens chargés d'histoire garés sur une surface de 3 000m². Le musée comprend également un atelier de rénovation et un espace où sont exposées des maquettes.

Coopération

L'association N'Todem Le Pont qui développe depuis plusieurs années un travail de coopération dans l'ouest du Cameroun vient de se voir attribuer par la Ville une subvention exceptionnelle de 4 000 euros pour l'envoi d'un container rempli notamment de matériel éducatif.

10 ans de passion des objets

L'association Mille et une collections présidée par Isabelle Parente organise son traditionnel salon des collections très prisé du public. La manifestation se tiendra au Boulodrome (av. Maquis de l'Oisans) les 23 et 24 avril prochains
tél. : 06 89 86 22 78

Perles rares ?

Le Phila club pontois propose une bourse d'échanges de timbres le samedi 12 mars à la Maison des associations.
tél. : 06 75 48 32 21

Bus à l'arrêt

L'association Standard 216, créée en 1989 et forte d'une soixantaine de membres gère à Pont de Claix l'Histo Bus Dauphinois, un

CONTACT : 06 15 58 65 55
VISITE SUR RDV TOUTE L'ANNÉE
2 AV. CHARLES DE GAULLE À PONT DE CLAIX
ENTRÉE LIBRE

FÉLICITATIONS
AU CLUB DE FUTSAL
DE PONT DE CLAIX
QUI ACCÈDE AUX 8^E DE FINALE
DE LA COUPE NATIONALE
APRÈS AVOIR ÉLIMINÉ L'ÉQUIPE
DE BRUGUIÈRES QUI ÉVOLUE
EN 1^{ÈRE} DIVISION.
À SUIVRE...

Protection animale

L'association « Hors des Murs » a vu officiellement le jour en mars 2015. Elle intervient dans les écoles pour faire de la sensibilisation à la protection animale auprès des enfants, et les emmène au Refuge de la SPA du Dauphiné à Uriage pour qu'ils voient les conditions de vie d'un animal abandonné. Elle fait également des sauvetages d'animaux en détresse, maltraités ou abandonnés et les place en Famille d'Accueil avant de les faire adopter. Cette année, elle est venue également en aide à la fondation Helga Heidrich au Maroc, en collectant de la nourriture pour l'aider à subvenir aux besoins des animaux en souffrance. L'association sera au parc de l'Ovalie à Sassenage le 3 avril pour le Canicross organisé par CANIMA au profit de la SPA du Dauphiné.
Contact > www.facebook.com/asso.hdm@gmail.com
tél. : 06 28 37 13 79
Nous avons besoin d'adhérents et de familles d'accueil.
Françoise Mariani, présidente.



TRAVAUX VILLE

Chantier au stade Maisonnat...

12 000 euros vont être consacrés à l'installation d'un système d'arrosage automatique et à la réfection de la pelouse durement abîmée l'été dernier lors de l'épisode de forte chaleur. Le terrain ne sera plus praticable à partir du mois d'avril et ce pendant une période de 10 mois environ.

...et au stade des Deux Ponts

En bordure de l'avenue du Maquis de l'Oisans, l'allée d'arbres situés devant le siège du club de rugby a été abattu en raison de la mauvaise santé des sujets. L'occasion de désenclaver le bâtiment et de le rendre plus visible.

mars | avril | mai

MER. 16. VEN. 18. SAM. 19 MARS À 20H & DIM. 20 MARS À 17H

CHLOROPOLIS

Ce spectacle de la compagnie Acour, créé avec des comédiens professionnels, amateurs Pontois (enfants et adultes) et des choristes du SIM Jean Wiéner, retrace l'épopée de la chimie à Pont de Claix de 1916 à 2016, en théâtre et en chansons. Tarifs : de 6 à 15 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. & réservations : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 19 MARS, DE 14H À 18H

CARNAVAL DES SUPER HÉROS

Départ des défilés depuis la place Salvador Allende et devant le centre social Jean Moulin, pour une arrivée sur le parking de l'Amphithéâtre. Buvette et animations sur place. Le bonhomme carnaval sera brûlé aux alentours de 17h.

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 19 MARS, À 10H45

COMMÉMORATION

54^e anniversaire du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

.Parc Borel - monument aux morts

Rens. : cabinet du Maire > 04 76 29 80 80

DIM. 20 MARS, DE 11H À 18H

LA RÉCRÉ DES ENFANTS

Jeux, structures gonflables, maquillage, animations de capoeira... organisé par l'association Son Do Gunga.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : Son Do Gunga > 06 77 01 14 99

MAR. 22 MARS, À 14H

LOTO DE PRINTEMPS

Organisé par l'union nationale des retraités et personnes âgées.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : UNRPA > 04 76 98 56 46

MER. 23 MARS, À 15H30

BUJO

Ce spectacle de la compagnie Scarlatine Teatro nous invite à redécouvrir le phénomène impalpable et extraordinaire de la lumière avec les yeux de l'enfance

(à partir de 1 an). Tarifs : de 6 à 15 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

VEN. 25 MARS, À PARTIR DE 17H

SOIRÉE ZEN

Ateliers de massages, relaxation et moment convivial. 6€ pour les Pontois, 10€ pour les extérieurs, à partir de 12 ans.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)

Rens. : Flottibulle > 04 76 29 86 00

SAM. 26 MARS, DE 9H À 17H

BOURSE D'ÉCHANGES MINÉRAUX & FOSSILES

Organisée par le club dauphinois de minéralogie et paléontologie.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : CDMP > 04 76 35 03 43

DIM. 27 MARS, DE 14 À 17H

CHASSE AUX OEUFS

Organisée par l'amicale des papeteries.

.Cité des papeteries

Rens. : amicale des papeteries de Pont de Claix > 06 03 31 63 48

MER. 30 & JEU. 31 MARS, À 14H & 20H

AU ROYAUME DE MARIANNE

Spectacle de théâtre proposé par la compagnie Théâtre du grabuge, à partir de 12 ans. Tarifs : de 6 à 15 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAMEDI 2 AVRIL, À 10H

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

Dans le cadre du printemps du livre de Grenoble, la bibliothèque accueillera Patrick Pécherot, auteur de polars, pour une rencontre avec le public. Entrée libre.

.Bibliothèque Aragon (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : bibliothèque > 04 76 29 80 95

JEU. 31 MARS, À PARTIR DE 13H30

GOÛTER DE PRINTEMPS

Organisé par le Club du temps libre pour ses adhérents. Inscriptions à Beausite.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. : club du temps libre > 04 76 73 18 59

VEN. 1^{ER}, SAM. 2. DIM. 3. MAR. 5 AVR., À 17H30 (SAM. & DIM.) DU 20H30 (VEN. & MAR.)

RIGOLETTO

La Fabrique Opéra, qui associe des artistes professionnels, habitués des scènes nationales et internationales, à des lycéens et apprentis de l'agglomération grenobloise propose *Rigoletto*, opéra en trois actes de Verdi. Tarifs : de 15 à 64 €.

.Summum (Grenoble)

Rens. : la Fabrique Opéra > 04 76 01 96 88

VEN. 1^{ER} AVR., À 20H

PAROLES D'HABITANT(E)S !

La scène de l'Amphithéâtre s'ouvre aux Pontois, invités à venir parler, écouter les autres et échanger. Entrée libre.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

DU 2 AU 30 AVRIL

JOSEPH CAPRIO, PHOTOGRAPHE - EXPOSITION

Cette exposition est une main qui se tend entre deux artistes, un trait d'union : un artiste, peintre, graphiste, sculpteur, choisit une photographie de Joseph Caprio dans laquelle il va apporter un peu de lui-même. Entrée libre, du lundi au samedi de 14h à 18h. Vernissage samedi 2 avril à 11h.

.Moulin de Villancourt (85 cours Saint-André)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

SAM. 2 AVR., À 10H À 16H

FORUM JOB D'ÉTÉ

Consultation d'offres d'emplois, conseils CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche et alternatives (formations BAF/BAFD, mobilité européenne, bourses de voyages...).

.PIJ (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : PIJ > 04 76 29 80 54

Ombres et lumières

Parents et jeunes enfants ont rendez-vous dès le 19 mars pour les journées de la petite enfance. Pensez à réserver !



Samedi 19 mars, parents et enfants (de 2 à 6 ans) pourront participer à des ateliers créatifs (photophores, silhouette en ombres chinoises...) ou encore partager un moment d'éveil sonore et musical dans une ambiance d'ombres chinoises et de rêves (de 6 mois à 8 ans), accompagnés de musiciens du SIM Jean Wiéner, aux Moulins de Villancourt. Une chorégraphe finlandaise, Päivi Aura, animera un atelier danse parents-enfants dans la matinée du samedi 26 mars à la Ronde des Couleurs. Les artistes du spectacle *Bu-io* (voir ci-contre) proposeront aux tout-petits de devenir spectateurs et construire leur propre voyage de découverte et d'interprétation du réel (mercredi 23 à l'Amphithéâtre). Il sera encore temps de découvrir l'univers très coloré de Louis Molle à travers ses oeuvres exposées aux Moulins de Villancourt (jusqu'au 26 mars). Rendez-vous pour finir samedi 9 avril à 10h à l'Amphithéâtre, pour une séance de cinéma jeune public (de 2 à 6 ans) préparée par un groupe de parents avec l'aide du Méliès.

Rens. & réservations : la Ronde des Couleurs > 04 76 29 80 24



crédit photo : RNR des Isles du Drac

Le mois du développement durable

Réduire, réutiliser, recycler...

Le mois d'avril voit chaque année refleurir expositions et événements présentant aux Pontois, petits ou grands, l'intérêt d'un comportement vertueux pour mieux préserver l'environnement. Les trois R (réduire, réutiliser, recycler), sont à l'honneur cette année.

Une soirée-débat sur la gestion des déchets ouvrira les festivités le 1^{er} avril à la maison de l'habitant, qui accueillera également une exposition sur les Isles du Drac et la biodiversité. Des sorties seront organisées dans la réserve naturelle régionale des Isles du Drac et au parc Borel (6, 15 et 20 avril), des animations et ateliers scientifiques proposés (le 15), des films projetés dans les écoles (*Les enfants et la nature*) et à l'Amphithéâtre (*Human* le 27, suivi d'une conférence sur l'homme et l'environnement)...

Et pour finir, une grande journée de clôture le 30 avril place Michel Couëtoux : vide-grenier, ressourcerie, cuisine anti-gaspi, animations, ateliers vélo ou compost...

Rens. : 04 76 29 80 33

MER. 12 AVR., DE 13H À 17H PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE & CITOYENNETÉ

DIM. 3 AVR., DE 14H À 16H30

DÉCOUVERTE DU WATER-POLO

Journée portes ouvertes pour les enfants de 7 à 10 ans, proposée par le Pont de Claix GUC water-polo.

.Flottibulle (83 cours Saint-André)

Rens. : Pont de Claix GUC water-polo > 07 60 40 19 57

MAR. 5 AVR., À 10H & 14H

NUIT

Pièce courte pour 3 jongleurs, spectacle jeune public à partir de 5 ans (durée 45 mn). Tarifs : de 6 à 15 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

JEU. 7 AVR., À 20H30

CONSEIL MUNICIPAL

La séance sera diffusée en direct sur le site Internet de la ville.

.Mairie (pl. du 8 mai 1945)

Rens. : secrétariat général > 04 76 29 80 06

SAM. 9 AVR., À 19H30

REPAS & SOIRÉE DANSANTE

Soirée sur la musique de nos voisins européens, organisée par l'association Arc en Cielles. Tarifs : 20 € / 12 €.

.Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans)

Rens. et réservations : Arc en cielles > 04 76 99 82 18 ou 06 48 78 76 47

MAR. 12, MER. 13, JEU. 14, DIM. 17, MAR. 19, MER. 20, JEU. 21 AVR., À 15H30

GRIBOUILLI

Marionnettes et chansons pour les 2-6 ans, proposé par le théâtre Coccinelle (durée 40 mn). Tarifs : de 7 à 8 €.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : théâtre Coccinelle > 09 75 38 73 79

Pharmacies de garde

DIM. 20/03

Pharmacie Clavel - Rond point de l'Europe - 38760 Varcès
04 76 72 97 64

DIM. 27/03 & LUN. 28/03

Pharmacie Berthail - 9 place des 11 otages - 38450 Vif - 04 76 72 52 42

DIM. 03/04

Pharmacie de la Cascade - 18 av. du Vercors - 38450 Les Saillants du Gua
04 76 72 31 92

DIM. 10/04

Pharmacie Lauricella - 11 rue Mozart
38800 Pont de Claix - 04 76 08 06 88

DIM. 17/04

Pharmacie de la place - 24 place du 8 mai 1945 - 38800 Pont de Claix
04 76 98 01 51

DIM. 24/04

Pharmacie des Gentianes - 16 place de la République - 38760 Varcès
04 76 72 81 68

DIM. 01/05

Pharmacie Le Palladium
Place Jean Monnet - 38640 Claix
04 76 98 15 04

JEU. 05/05

Pharmacie Lauricella - 11 rue Mozart
38800 Pont de Claix - 04 76 08 06 88

DIM. 08/05

Pharmacie du Rond Point - 2 av. du 8 mai 1945 - 38450 Vif
04 76 72 51 12

AGENDA

MAR. 3. & MER. 4 MAI, À 15H30

CINÉ-CONCERT : LE VOYAGE DU LION BONIFACE

Les vacances de Boniface et L'Ourson, 2 courts films d'animation au graphisme haut en couleurs sont revisités, teintés de postrock, d'electronica et de jazz par les deux musiciens de SZ. Tarifs : de 6 à 15 euros. Dès 3 ans.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

DIM. 8 MAI, À 10H30

COMMÉMORATION

71^e anniversaire de la Victoire de 1945. .Foyer municipal (av. du Maquis de l'Oisans) puis Parc Borel

Rens. : cabinet du Maire > 04 76 29 80 80

VEN. 13 MAI, À 20H

PAROLES D'HABITANT(E)S !

La scène de l'Amphithéâtre s'ouvre aux Pontois, invités à venir parler, écouter les autres et échanger. Entrée libre.

.Amphithéâtre (pl. Michel Couëtoux)

Rens. : service culturel > 04 76 29 80 59

PLU : enquête publique

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence au service urbanisme pour recueillir les remarques des habitants aux dates suivantes :

- MARDI 26 AVRIL de 9h à 11h30
- MERCREDI 11 MAI de 14h à 16h30
- JEUDI 19 MAI 9h à 11h30
- VENDREDI 27 MAI de 14h30 à 17h

GRUPE SOCIALISTES ET APPARENTÉS

On en parle à Pont de Claix depuis plus de 15 ans, la majorité municipale emmenée par Christophe Ferrari l'a fait. Le Plan local d'urbanisme qui va permettre de transformer la ville tout en gardant ses spécificités a été voté comme le veut la loi au conseil métropolitain avec une belle unanimité, le même vote lors du dernier conseil municipal de Pont de Claix.

Ce PLU va permettre de remettre la ville en mouvement : construction de logements dans la centralité nord accompagnant la nouvelle gare multimodale et l'arrivée du tramway A, création d'un parc urbain en lien avec le parc de la Fontaine existant, projet d'un centre de médiation artistique et scientifique sur le site des Moulins de Villancourt porté par la Métropole (planétarium).

Zone dédiée plus particulièrement à l'économie en lieu et place des anciennes papeteries, tout en faisant le lien avec la réserve naturelle régionale des Isles du Drac et le parc Borel situé à proximité.

Requalification des espaces publics et valorisation des friches industrielles dans les quartiers ouest et notamment la friche Becker, construction de logements, d'une nouvelle école maternelle. Redynamisation du centre-ville historique qui doit permettre la vitalité des commerces, avec un travail sur les espaces publics et le soutien à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat.

Le chantier est important, Pont de Claix doit le réussir, cette séquence urbaine doit être exemplaire pour renouveler son image et renforcer son attractivité.

Président : Sam Toscano

GRUPE ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE

Accueillir un CADA - centre d'accueil des demandeurs d'asile – géré par une association à Pont de Claix, c'était un choix politique du mandat précédent. Rénover et maintenir un CADA à Pont de Claix, c'est le choix politique de notre majorité. De trop nombreux conflits internationaux mettent en péril des populations entières et il est aussi de notre responsabilité de favoriser l'accueil et l'intégration de ces populations. Dans le cadre de la vente et de la réhabilitation nécessaire du CADA, trois opérateurs spécialisés dans l'hébergement ont été consultés par la ville : l'Adate, Adoma et La Relève. Seul Adoma a répondu et proposé un projet de reprise du CADA. Notre groupe, ainsi que l'ensemble des groupes de la majorité, est attaché à ce que ce projet de réhabilitation ne commence qu'une fois la dizaine de locataires (pour la plupart retraités de Rhodia) auront trouvé un logement digne qui leur convienne. Adoma et la commune assureront l'accompagnement de ces locataires. En matière de demande d'asile, notre groupe déplore que la France ne porte une politique plus volontariste, plus humaniste à l'égard de ces populations réfugiées.

Présidente : Éléonore Perrier

GRUPE COMMUNISTES INDÉPENDANTS ET DIVERS GAUCHE

Un nouvel élan pour notre ville !

Le Plan Local de l'Urbanisme revêt un caractère déterminant pour l'avenir de notre ville. Le PLU constitue le cadre de l'avenir urbanistique de Pont de Claix et détermine une vision politique pour le territoire communal.

C'est forte du désir d'une ville aux quartiers mieux liés, bénéficiant d'un cœur de ville plus attractif, véritable espace de partage social et de dynamisme commercial, d'une collectivité qui agit pour réguler la pression immobilière tout en créant les conditions de la relance de la construction de logements que la majorité municipale a engagé une large concertation sur le scénario urbain, afin de mettre en évidence les problématiques, mettre en débat des pistes de travail, et recueillir les idées, attentes et aspirations de la population.

Il est ressorti de ce dialogue, le souhait de voir notre ville rester fidèle à son identité populaire tout en se donnant les moyens de relancer un développement urbain ambitieux et maîtrisé, pour « vivre encore mieux dans sa ville ». C'est ainsi que nous accueillons positivement le Plan Local d'Urbanisme soumis à l'enquête publique par le Conseil Municipal. Ce plan local de l'urbanisme laisse l'opportunité à l'expression d'une certaine audace architecturale au service d'une ville moderne et populaire. Nous soutenons l'idée que l'identité de notre collectivité, tous les aspects qui fondent l'attachement que nous portons à notre ville, s'en trouveront renforcés grâce à son développement solidaire qui permettra d'ouvrir une nouvelle page de l'essor et de l'histoire de Pont de Claix. Ce sont ces exigences d'ambition pour notre bien commun et de dynamisme démocratique qui imprégneront l'activité des élus de notre groupe afin de contribuer à la réussite des projets pour les pontoises et les pontois.

Présidente : Dolorès Rodriguez

GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Ce numéro, consacré principalement au PLU, démontre combien l'équipe municipale continue ses différents engagements annoncés lors de sa campagne. Le PLU, dont la vocation est d'améliorer le bien vivre à Pont de Claix, n'oublie pas l'importance de l'industrie au sein de notre ville.

Entendu lors du dernier conseil municipal, un syndicaliste CGT d'Isochem a su nous transmettre les préoccupations des salariés de la plate forme chimique, et tous, comme l'ensemble des Pontoises et Pontois, nous sommes très inquiets face aux problèmes que rencontre l'industrie chimique pontoise, source d'emplois.

C'est pour ces raisons que le Groupe Société Civile rejoint les forces vives qui œuvrent pour que la meilleure solution soit proposée aux salariés. Nous restons à l'écoute de vos remarques ou avis.

Groupe société civile : ste.civile.pdc@gmail.com

Présidente : Chantal Bernard

MAIRIE

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00
www.ville-pontdeclair.fr

GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS

Fermeture d'ISOICHEM : toute la plateforme chimique en danger !

Les salariés d'ISOICHEM, entreprise de la plateforme chimique, se battent pour le maintien de l'activité pour des raisons sociales évidentes, mais aussi pour des raisons industrielles; ISOICHEM possède des compétences rares dans le domaine de la chimie et raffine du TDI pour VENCOREX. La reprise de l'activité et des emplois par ce dernier a donc bien tout son sens. Le mouvement de grève et la lutte des salariés ont permis de mettre en évidence qu'il ne fallait pas arrêter le TDI raffiné et, également, de repousser les licenciements de quelques mois. Mais ce qui assurera la pérennité de l'emploi c'est le maintien de l'activité industrielle.

Les vœux qui ont été pris, à l'initiative de notre groupe, par le conseil métropolitain et le conseil municipal ne seront pas suffisants. La situation est claire : du fait des interdépendances industrielles, le combat concerne l'avenir de la plateforme dans son ensemble, et il est de notre devoir de construire un vaste mouvement dans la population pour appuyer les luttes des salariés !

Présidente : Simone Torres

GROUPE PONT DE CLAIX "LE CHANGEMENT"

Ce mois-ci, le journal municipal aborde de nouveau le projet de PLU (Plan Local d'Urbanisme). Indéniablement Pont de Claix a vocation à croître et se développer ce qui nous semble être une bonne chose pour la commune. Il faudra toutefois être vigilant sur la construction de logements afin de ne pas augmenter de manière démesurée la part de logements sociaux (30% actuellement) et de conserver une certaine mixité sur la ville.

De même, des efforts doivent être menés afin d'assurer la stabilité des recettes fiscales et de pérenniser le commerce de proximité, notamment en attirant de nouvelles familles à pouvoir d'achat sur la commune. Vous pouvez bien évidemment compter sur nous pour accompagner le développement de Pont de Claix tout en veillant à l'intérêt des habitants.

Présidente : Martine Glé

- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) : 0800 50 00 27 (n° vert)

- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ETAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES 04 76 29 80 02

- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44

- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22

- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54

- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10

- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

» Permanences associatives

- AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV) 1^{ers} et 3^{es} mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie. RDV au 04 76 29 80 62.

ARCHITECTE-CONSEIL

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme. RDV au 04 76 29 80 55.

ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APAJH)

Jedi de 9h à 12h, au CS Jean Moulin. RDV au 06 08 75 50 40.

AVOCAT-CONSEIL

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque. Réservé aux Pontois. RDV au 04 76 29 80 62.

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)

Aide dans les litiges de la consommation. 2^e mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer (1^{er} étage). RDV au 04 76 45 60 04.

CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité. Mardi entre 9h et 11h30, au CCAS. RDV au 04 76 12 19 02.

CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR

1^{ers} et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie. RDV au 04 76 29 80 62.

MAISON DE L'HABITANT

Baillleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS
Conseils : Confédération Nationale du Logement (CNL)
04 76 29 86 29

» Urgences & numéros utiles

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62
- . CENTRE ANTIPOISON DE LYON 04 72 11 69 11
- . URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
- . URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ 0810 333 338

1916...

*L'épopée de la chimie à Pont de Claix
en théâtre et en chansons*

...2016



CHLORO POLIS

AVEC DES
COMÉDIENS AMATEURS,
ENFANTS ET ADULTES DE
PONT DE CLAIX ET LES
CHORISTES DU SIM JEAN WIENER
(DIRECTION CLARA BENECH)

SPECTACLE DE LA COMPAGNIE ACOUR
MISE EN SCÈNE CATHERINE LARNAUDIE/ROLAND MONON
TEXTE DE CATHERINE LARNAUDIE

DU 16 AU 20
MARS 2016
AMPHITHÉÂTRE
voir pages agenda

